



Fuite d'eau appartement (canalisation)

Par **benattiae**, le **08/02/2016** à **11:31**

j'ai une fuite d'eau dans ma canalisation de distribution d'eau froide.
le plombier du syndic est passé faire une recherche de fuite.
il s'avère que la fuite provient dans la dalle dans l'appartement
il faut tout refaire car on peut pas casser
le plombier a envoyé le devis au syndic directement.

ces travaux sont pris en charge par l'assurance de la copro directement ?
est ce que je n'aurais que la réparation des dégâts à faire (murs portes placards) avec mon assurance ?
si quelqu'un peut m'éclaircir

Par **HOODIA**, le **08/02/2016** à **16:31**

Voyez avec le syndic ,en principe sauf changement de loi l'assurance de la copro est en relation avec votre assurance et vous devriez ne rien avoir à payer...
Reste à lire les clauses de l'assurance ?

Par **benattiae**, le **08/02/2016** à **22:38**

merci pour votre reponse, cela m'eclaircit un peu plus.
par contre voila 1 mois passé, le syndic n' a toujours rien fait, concernant l'intervention du plombier.
les enfants sont malades de bronchiolite et d'asthme à cause de l'humidité.
j'ai relancé plusieurs fois.
que dois je faire ?